



**COMMUNE DE ROCHE**

PREAVIS N° 43/2019  
de la Municipalité au Conseil communal  
relatif au

**RAPPORT DE GESTION  
EXTRAIT DE COMPTES  
2018**



Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et des articles 98ss du règlement du Conseil communal de Roche du 12 mai 2014, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2018, ainsi que les comptes de l'année 2018.

### **Préambule**

L'année 2018 fut le deuxième exercice complet de la législature 2016-2021. Budgétée en 2017 avec un excédent de charges de près de CHF 150'000.00, la clôture de cet exercice s'est arrêtée sur un résultat proche de l'équilibre, à savoir un excédent de charges de CHF 2'129.98.

Les principaux facteurs d'influences ont été une augmentation des recettes des droits de mutation pour CHF 118'780.00, des impôts sur le revenu pour CHF 34'441.00 ainsi que sur les impôts sur les travailleurs frontaliers pour CHF 43'120.00.

L'année 2018 a été marquée par la mise en place des travaux préparatoires pour le réaménagement de la route et des trottoirs et la création d'arrêts de bus à la Rte du Simplon, la pose de filets de protection au lieu-dit les Rafforts, la réfection des collecteurs EC/EU En Cornaz, ainsi que le remplacement du chauffage de la maison des Vurzières. Comme déjà commenté dans le rapport de gestion 2017, plusieurs importants investissements n'ont malheureusement pas pu être mis en œuvre sur cet exercice et ont été repoussés. Cela vient du fait que la commune doit faire face à certaines oppositions et recours intempestifs de la part de quelques citoyens, repoussant la perception de recette d'investissement. Le plan des investissements pour la législature voit donc ses projets repoussés dans le temps.

La clôture des comptes de cette année 2018 peut être qualifiée, sur le plan de la gestion pure du ménage communal, de stable. La Municipalité a pu faire face à l'ensemble de ses charges de fonctionnement, assumer ses amortissements ordinaires et même passer pour CHF 198'232.60 d'amortissements supplémentaires.

Plusieurs facteurs influencent le résultat de cet exercice. Ils seront clairement détaillés dans le présent rapport de gestion.

Christophe Lanz, Syndic

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Rapport de gestion .....	5
1.1	Autorités .....	5
1.1.1	Conseil communal .....	5
1.1.2	Municipalité.....	5
1.1.3	Relations avec la préfecture.....	6
1.1.4	Relations intercommunales et régionales.....	6
1.2	Administration générale et finances .....	6
1.2.1	Cérémonies et manifestations diverses .....	6
1.2.2	Personnel communal.....	7
1.2.3	Office de la population .....	8
1.2.4	Finances, impôts et taxes .....	10
1.2.5	Communication et information - Informatique et internet .....	12
1.3	Travaux et Aménagement du territoire .....	13
1.3.1	PDCn4 - LATC .....	13
1.3.2	PGA .....	13
1.3.3	PPA Les Vernes .....	13
1.3.4	Services industriels, service des eaux, eaux usées .....	13
1.3.5	Routes.....	13
1.3.6	Eclairage public.....	13
1.3.7	Gérances des bâtiments communaux et infrastructures sportives .....	13
1.4	Enseignement, mobilité et citoyenneté .....	14
1.4.1	Ecoles.....	14
1.4.2	Jeunesse et petite enfance.....	14
1.4.3	Mobilité et transports .....	14
1.4.4	Musée suisse de l'Orgue.....	14
1.4.5	Bienvenue chez vous .....	15
1.4.6	UAPE .....	15
1.4.7	Intégration – Classe de français.....	15
1.4.8	Naturalisations .....	15
1.4.9	Espace livres .....	15
1.5	Sécurité et domaines.....	16

1.5.1	Police-secours, sécurité publique.....	16
1.5.2	ORPCi .....	16
1.5.3	SDIS du Haut Lac.....	16
1.5.4	Signalisation routière .....	16
1.5.5	Domaines et terrains communaux .....	16
1.5.6	Forêts.....	16
1.5.7	Vignes .....	17
1.5.8	Digues et cours d'eau .....	17
1.6	Voirie, services sociaux, culture et sports .....	17
1.6.1	Voirie, déchets.....	17
1.6.2	Parcs et jardins .....	17
1.6.3	Cimetière .....	17
1.6.4	Personnes âgées.....	17
1.6.5	Services sociaux et action sociale.....	17
1.6.6	Sociétés locales.....	18
1.7	Suivi des vœux de la commission de gestion (gestion 2017) .....	19
1.8	Liste des abréviations .....	20
2.	Comptes 2018 .....	21
2.1	Tableaux .....	21
2.1.1	Comparaisons avec le dernier exercice .....	21
2.1.2	Résultat de l'exercice 2018.....	21
2.1.3	Récapitulation des charges et recettes par nature .....	22
2.1.4	Amortissements .....	22
2.1.5	Attributions aux fonds de réserve .....	23
2.1.6	Prélèvements aux fonds de réserve .....	24
2.1.7	Recettes aléatoires .....	24
2.1.8	Péréquation et dépenses thématiques – décompte final 2017 .....	24
2.1.9	Facture sociale – décompte final 2017.....	24
2.1.10	A noter que les investissements 2018 se sont élevés à : .....	25
2.2	Commentaires par comptes et rubriques .....	25
3.	Conclusions.....	32

# 1. RAPPORT DE GESTION

## 1.1 AUTORITES

### 1.1.1 Conseil communal

Durant l'année 2018, le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises (19 mars, 25 juin, 10 septembre, 29 octobre et 12 décembre) et a traité les 12 préavis suivants :

24/2018	La proposition de modification des statuts du "Groupement forestier des Agittes" et au relèvement du plafond d'endettement du GFA
25/2018	Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit "Les Evuex"
26/2018	Création de l'Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac
27/2018	Rapport de gestion extrait de comptes 2017
28/2018	Site des Prés-Clos, réfection Rotzérane et aménagements extérieurs
29/2018	Aménagement d'un espace détente au Bosquet du Grand-Cerclat
30/2018	Réaménagement, construction de trottoirs, création de deux arrêts de bus le long de la route du Simplon
31/2018	Vente d'une surface de 1'256 m <sup>2</sup> à détacher de la parcelle 346
32/2018	Arrêté d'imposition 2019
33/2018	Réfection du chemin de l'Allex
34/2018	Demande de crédit pour financer l'élaboration du plan général d'affectation (PGA) et de son règlement (RPGA)
35/2018	Budget de fonctionnement pour l'année 2019

### 1.1.2 Municipalité

#### 1.1.2.1 Organisation

Le collège municipal sorti des urnes lors des élections générales du printemps 2016 est demeuré stable tout au long de l'année 2018. La répartition des dicastères est la même que pour le deuxième semestre 2017, soit :

#### **LANZ Christophe, Syndic**

*Dicastère de l'administration générale et des finances*

*Remplaçant : Roulet Rémy*

Administration générale / Personnel communal / Finances, impôts et taxes / Archives communales / Communications et information

#### **ROULET Rémy, Conseiller municipal, Vice-président**

*Dicastère des travaux et de l'aménagement du territoire*

*Remplaçant : Lanz Christophe*

Routes / Éclairage public / Bureau technique, chantiers et cadastre SIT / Gérance des bâtiments communaux & Infrastructures sportives / Service des travaux, police des constructions / Urbanisme et environnement / Aménagement du territoire / Services industriels, service des eaux / Inspectorat des chantiers / Entretien des bâtiments communaux

#### **ROCHAT Nicolas, Conseiller municipal**

*Dicastère de la sécurité et des domaines*

*Remplaçant : Portner Eric*

Police-secours, sécurité publique / Organisation régionale de protection civile (ORPCI) / Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) / Militaires / Signalisation routière / Équarrissage, denrées / Service des inhumations / Service des domaines et des terrains communaux / Forêts, inspectorat des arbres / Vignes / Dignes et cours d'eau

#### **CHAVANNES Jean-Marc, Conseiller municipal**

*Dicastère de l'enseignement, de la mobilité et de la citoyenneté*

*Remplaçant : RoCHAT Nicolas*

Formation & enseignement / Transports publics & scolaires / Service de la jeunesse et de la petite enfance / Réseau intercommunal – accueil de jour / École de musique / Musée Suisse de l'orgue / Citoyenneté (y c. Bienvenue chez vous)

#### **PORTNER Éric, Conseiller municipal**

Voirie, déchets / Parcs, Jardins / Administration du cimetière / Hôpitaux, soins à domicile / Sécurité, santé au travail / EMS, personnes âgées / Services sociaux et action sociale / Police du commerce, PME / Sociétés locales USL / Affaires culturelles et manifestations / Service des sports / Cultes & affaires religieuses

### **1.1.2.2 Séances**

Durant l'année écoulée, la Municipalité a tenu 49 séances ordinaires, la dernière le 18 décembre 2018.

### **1.1.3 Relations avec la préfecture**

La traditionnelle visite annuelle de la commune par Madame le Préfet a eu lieu le 5 novembre 2018.

Madame Patricia Dominique Lachat, Préfet du district d'Aigle, s'est entretenue avec la Municipalité et a effectué plusieurs contrôles dans les services, tels que ceux des registres des procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil communal, des votations et élections, de la tenue des comptes par la Bourse communale, de l'Office de la Population, du Bureau des étrangers, ainsi que des diverses règlementations communales. Elle a pu relever l'excellent travail de l'Administration communale.

La matinée s'est terminée, comme de coutume, par un sympathique repas pris en commun.

### **1.1.4 Relations intercommunales et régionales**

La Conférence des syndics du district d'Aigle s'est réunie à quatre reprises, les 21 mars, 20 juin, 5 septembre, et 21 novembre 2018, sous la présidence de la Préfète afin de traiter divers objets, notamment l'organisation des JOJ 2020, la visite du district par le Conseil d'Etat en 2019.

La Conférence des syndics du Cercle de Villeneuve s'est quant à elle réunie quatre fois au cours de l'année écoulée, les 22 mars, 28 juin, 19 septembre et 29 novembre 2018. Les problèmes liés à la création de la future association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac a été au cœur de nombreuses discussions. De plus, les séances ont également permis d'échanger sur des thèmes aussi divers que le service dentaire, la problématique de stationnement des poids lourds ou encore la piscine de Villeneuve.

La Municipalité est représentée régulièrement aux séances de la COORIDAT et de l'Agglo Rivelac.

## **1.2 ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

### **1.2.1 Cérémonies et manifestations diverses**

Parmi les très nombreuses cérémonies et manifestations organisées par la Commune ou auxquelles elle était représentée, quelques-unes méritent une mention plus particulière :

#### **1.2.1.1 Le 1<sup>er</sup> de l'An**

L'invitation du 1<sup>er</sup> janvier, lancée par la Municipalité et l'Union des sociétés locales, s'est tenue à la Place du Relais. Malgré une météo plutôt fraîche, de nombreux citoyens nous ont rejoints pour partager la traditionnelle soupe aux légumes et rondelles de vienne agrémentée d'un verre de vin de la commune ou un bon thé.

Remerciements à l'USL et aux employés communaux pour la préparation de la soupe ainsi que pour le service. Remerciements aussi à la Jeunesse de Roche pour l'animation musicale aux tambours de cette journée et pour perpétuer la tradition de la récolte des saucisses permettant à cette société d'inviter les aînés de notre commune à partager un succulent Papet Vaudois dans la première quinzaine de janvier.

### 1.2.1.2 Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août

La fête nationale s'est tenue sur l'esplanade de la Maison de commune, dans le magnifique verger des Saulniers.

Plus de 150 personnes ont assisté aux différentes allocutions prononcées par les invités présents, notamment celle de Monsieur Christophe Lanz, Syndic et de Madame Patricia Dominique Lachat, Préfète du district qui nous a fait l'honneur de sa présence.

La population a pu par la suite se restaurer avec saucisses et raclettes délicieusement préparés par la Jeunesse de Roche ainsi que par les employés communaux, mais également se délecter des crus rotzérans.

### 1.2.1.3 Autres manifestations

La Municipalité remercie la Société de Jeunesse pour la mise en œuvre du Repas des Aînés. Ainsi, au début du mois de janvier, la tradition est toujours respectée.

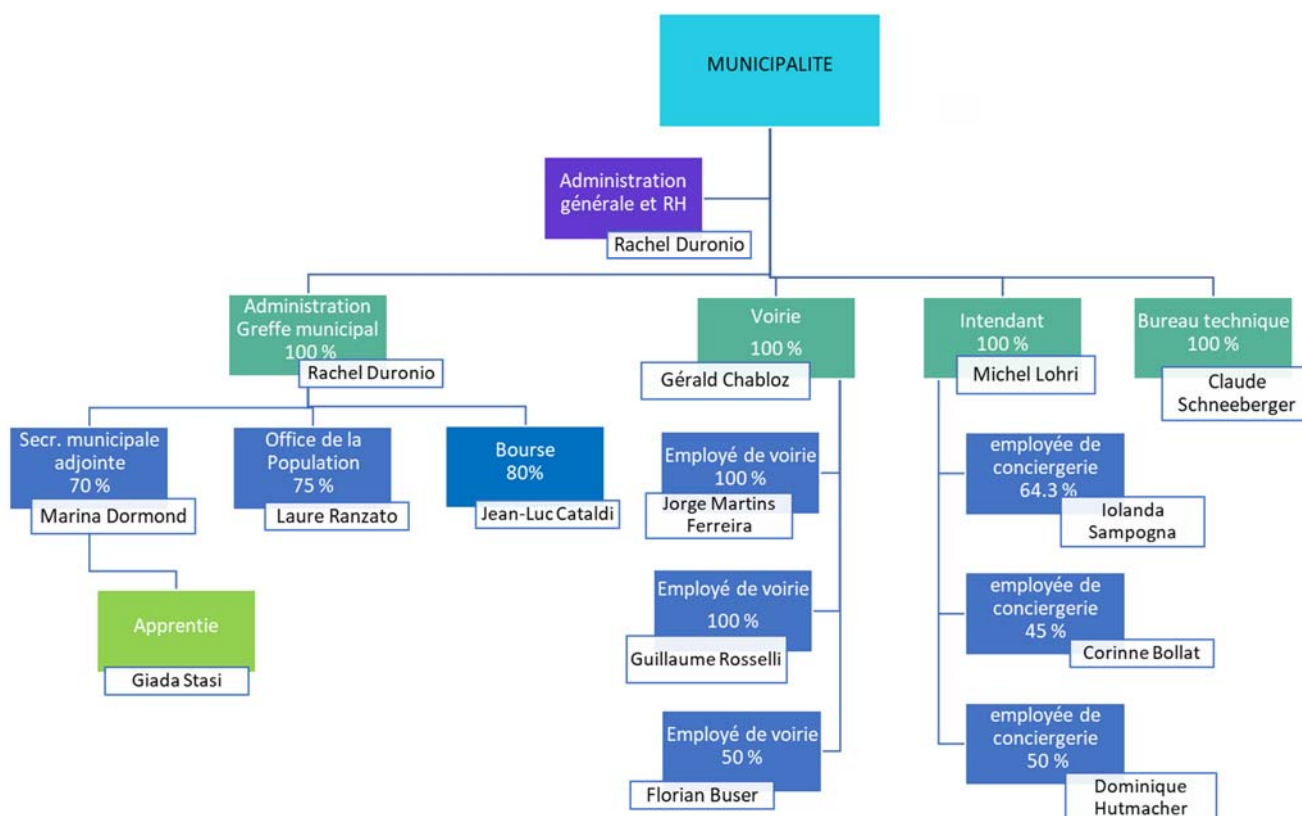
## 1.2.2 Personnel communal

### 1.2.2.1 Services administratifs (Greffes municipal, Bourse, Office de la population)

A la suite de la démission de la secrétaire municipale Madame Corinne Pilloud au 30 avril 2018, la Municipalité a fait appel au service de Madame Elisabeth Jordan en qualité de secrétaire municipale ad intérim. La nouvelle secrétaire municipale Madame Rachel Duronio a été engagée à 100 % dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Après cette période de mutation, l'équilibre est à nouveau de retour dans ce service, qui fonctionne à l'entière satisfaction de la Municipalité.

Madame Marina Dormond, engagée en tant que collaboratrice à 70 % depuis le 1<sup>er</sup> août 2017, a été nommée secrétaire municipale adjointe dès le 17 juillet 2018. L'apprentissage de Mme Giada Stasi se poursuit, elle est désormais en troisième année.

Une réorganisation interne a également été revue avant l'arrivée de la nouvelle secrétaire municipale. L'organisation en place est désormais la suivante.



### 1.2.2.2 Service voirie & travaux - Conciergerie

Afin de garantir des effectifs suffisants sur le terrain, la Municipalité a renforcé l'équipe en place et a engagé :

- M. Michel Lohri dès le 1<sup>er</sup> février 2018 en qualité de concierge-intendant des Prés-Clos ;
- Mme Dominique Hutmacher dès le 1<sup>er</sup> mars 2018 en qualité de concierge à 50% (annualisé),
- M. Florian Buser dès le 1<sup>er</sup> mars 2018 en qualité de collaborateur de voirie à 50% (annualisé),
- M. Guillaume Rosselli dès le 1<sup>er</sup> mars 2018 en qualité de collaborateur de voirie, auparavant auxiliaire.

### 1.2.2.3 Cours et formation continue

Le personnel communal suit régulièrement des cours de formation continue dans les domaines d'action respectifs. Ceux-ci sont dispensés soit par le Centre d'Education Permanente de l'Etat de Vaud (CEP), soit par les organisations faïtières liées à chaque profession.

Les principales formations suivies en 2018 :

- Journée vaudoise des secrétaires municipaux ;
- Audition de naturalisation : évaluer l'intégration des requérants avec tact et fiabilité ;
- Gestion de la statistique trimestrielle de la construction (STC) ;
- Naturalisation selon le nouveau droit : cadre légal et procédure ;
- Du permis de construire (CAMAC) au registre cantonal des bâtiments (RCB) en passant par la statistique trimestrielle de la construction (STC) ;
- Boucllement des comptes dans BDI ;
- Soirée d'information « le paysage financier communal en changement » : comment préparer le budget 2019 ;
- Formation : Péréquations financières.

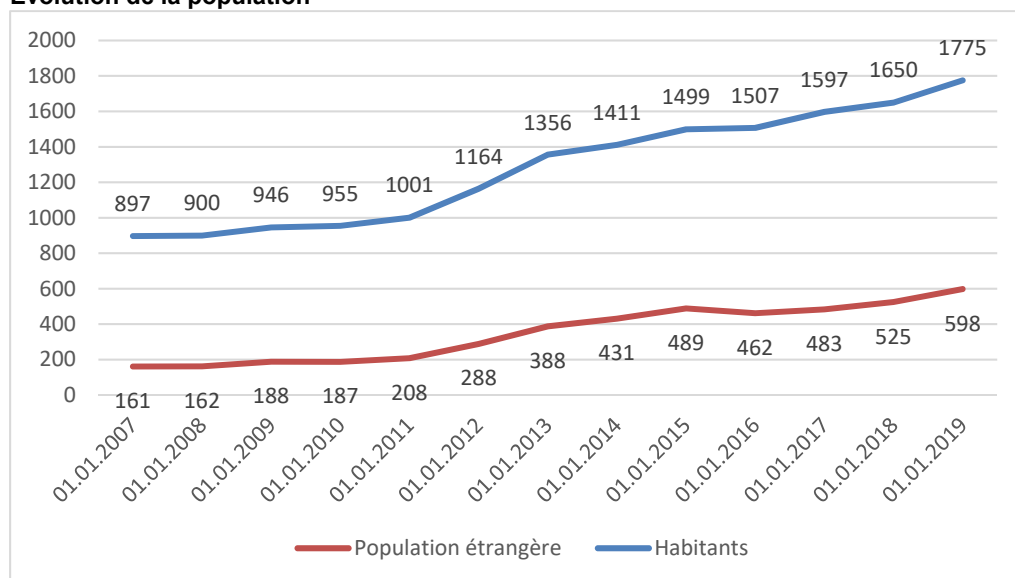
## 1.2.3 Office de la population

### 1.2.3.1 La population au 31.12.2018

Habitants	1'775 (2017 : 1650 :+7.6%) par rapport à 2017 (125 habitants)	
<i>dont</i>	1'177 (2017 : 1115)	personnes de nationalité suisse
	598 (2017 : 535)	personnes de nationalité étrangère
Résidents secondaires	9 (2017 : 5)	
Nationalités	54 (2017 : 52)	
Ménages	740 (2017 : 688)	
<i>dont</i>	251 (2017 : 239)	ménages avec enfants

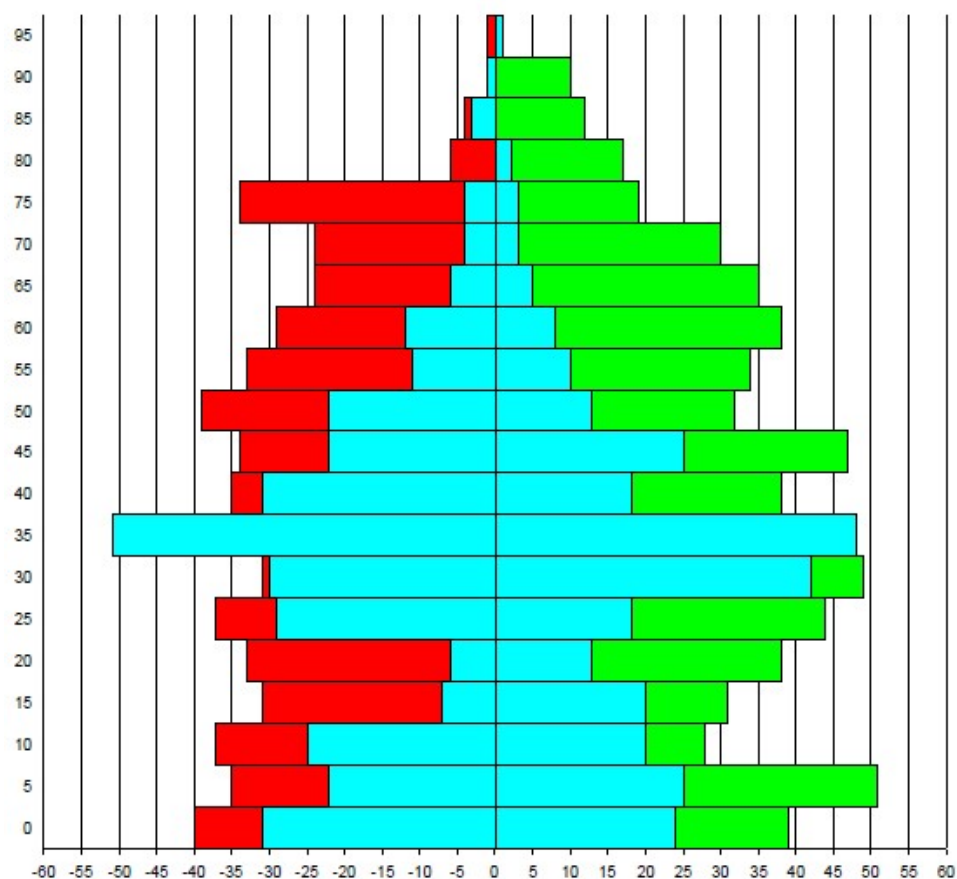


### Evolution de la population



### Pyramide des âges

■ Hommes (suisse)    ■ Femmes (suisse)  
■ Hommes (étranger)    ■ Femmes (étranger)



Electeurs suisses

889 (2017 : 851)

Electeurs étrangers

178 (2017 : 156) (en matière communale, étrangers en Suisse depuis plus de 10 ans et dans le canton de Vaud depuis plus de 3 ans)

### 1.2.3.2 Quelques données entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017

Mutations	702 (2017 : 531)	(arrivée, départ, naissance, décès, obtention de permis de séjour, mariage, divorce, reconnaissance en paternité, etc. – par famille)
<i>dont</i>	289 (2017 : 196)	arrivées
	191 (2017 : 194)	départs
	78 (2017 : 26)	changements de domicile
	30 (2017 : 31)	naissances
	3 (2017 : 9)	décès
	27 (2017 : 21)	mariages
	4 (2017 : 7)	divorces
	12 (2017 : 5)	séparations
Bourgeois de Roche	15 (2017 : 36)	naturalisations

### 1.2.4 Finances, impôts et taxes

L'année 2018, budgétée en 2017 avec un excédent de charges de près de CHF 150'000.00, clôture sur un résultat proche de l'équilibre, à savoir un excédent de charges de CHF 2'129.98.

Les principaux facteurs d'influences ont été une augmentation des recettes des droits de mutation pour CHF 118'780.00, des impôts sur le revenu pour CHF 34'441.00 ainsi que sur les impôts sur les travailleurs frontaliers pour CHF 43'120.00.

Mais également les charges d'équilibrages en lien avec les attributions aux fonds de réserve pour CHF 193'079.59 mais également la prise en charge des amortissements ordinaires pour CHF 673'513.45.

Devant faire face au retard des perceptions des recettes d'investissements (en cause les déterminations de l'État en lien avec les zones d'aménagement du territoire, les retards dans les différentes procédures, des oppositions et recours sur un important projet) la Municipalité a dû une nouvelle fois temporiser voire décaler ses dépenses d'investissements (Plan d'investissements pour la législature) afin d'assurer une cohérence ainsi qu'un équilibre dans la gestion des finances communales.


 COMMUNE DE ROCHE Récapitulation du budget et des comptes de fonctionnement							
	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
1 ADMINISTRATION GENERALE	sFr. 1 739 827,16	sFr. 905 657,50	sFr. 1 824 450,00	sFr. 748 600,00	sFr. 1 687 397,70	sFr. 672 097,68	
2 FINANCES	sFr. 847 612,69	sFr. 4 722 930,15	sFr. 879 034,00	sFr. 4 706 862,00	sFr. 828 901,82	sFr. 4 401 938,63	
3 DOMAINES ET BATIMENTS	sFr. 1 438 519,86	sFr. 1 155 164,38	sFr. 1 307 622,00	sFr. 1 151 591,00	sFr. 1 294 703,99	sFr. 1 109 177,90	
4 TRAVAUX	sFr. 1 685 463,06	sFr. 1 186 803,04	sFr. 1 133 248,00	sFr. 697 913,00	sFr. 931 385,19	sFr. 549 218,57	
5 INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTE	sFr. 830 730,35	sFr. 22 077,20	sFr. 858 214,00	sFr. 19 500,00	sFr. 764 723,55	sFr. 18 153,80	
6 POLICE	sFr. 282 127,55	sFr. 57 334,00	sFr. 257 610,00	sFr. 11 500,00	sFr. 266 811,20	sFr. 51 790,05	
7 SECURITE SOCIALE	sFr. 1 242 684,40	sFr. 14 868,82	sFr. 1 233 029,00	sFr. 8 000,00	sFr. 1 256 761,10	sFr. 93 164,93	
8 SERVICES INDUSTRIELS	sFr. 640 972,62	sFr. 640 972,62	sFr. 682 000,00	sFr. 682 000,00	sFr. 609 011,64	sFr. 609 011,64	
CHARGES / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	sFr. 8 707 937,69	sFr. 8 705 807,71	sFr. 8 175 207,00	sFr. 8 025 966,00	sFr. 7 639 696,19	sFr. 7 504 553,20	
DEFICIT / BENEFICE	sFr. -2 129,98		sFr. -149 241,00		sFr. 135 142,99		

Tableau 1 : « Récapitulation du budget et des comptes de fonctionnement »

Les investissements réalisés en 2018 s'élèvent à CHF 641'310.65 contre une prévision budgétaire de près de CHF 2'605'000.00. Les grandes différences viennent de la non réalisation des investissements suivants : Canal du haut-lac, bouclage de la distribution d'eau du Pré Pourri, changement collecteur EU du Pré Pourri, réfection du Grand-Fossé – renaturation, transformation, salle de gymnastique des Salines, fermeture plafond et scène, bibliothèque de la rénovation du pont de Chambon, réfection Route de l'Allex, aménagement de la rue du St-Bernard, route et giratoire à l'entrée de Roche (La Coche), travaux d'équipement du PA les Vernes, PGA, augmentation des places de stationnement haut de la Bâtie, contrôle d'accès de la Rotzérane.

Les principales charges d'investissement ont été : réaménagement route et trottoirs et création d'arrêts de bus à la Rte du Simplon, pose de filets de protection au lieu-dit les Rafforts (09/2016), réfection des collecteurs EC/EU En Cornaz, préavis 14/2017, station de traitement source des Lizettes, préavis 33/2014.

L'ensemble des amortissements ordinaires a pu être honoré et respecté.

#### 1.2.4.1 Valorisation des titres et valeurs du portefeuille communal

Valeur au 31.12 de chaque année.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Valeurs au 31.12.	5 593 691,15 CHF	6 072 876,00 CHF	5 941 978,00 CHF	5 919 293,00 CHF	7 145 627,00 CHF	7 543 602,65 CHF	7 595 451,00 CHF
Pertes / Gains		479 184,85 CHF	-130 898,00 CHF	-22 685,00 CHF	1 226 334,00 CHF	397 975,65 CHF	51 848,35 CHF

Les principales progressions sont issues des actions de la « BVC » pour CHF 31'211.00, de la « Romande Energie Holding SA » pour CHF 122'976.00 ainsi que de « HoldiGaz SA » pour CHF 61'000.00.

Pour rappel, ce gain est une valeur immatérielle des titres (au même titre que la valeur d'un tableau ou d'une sculpture).

#### 1.2.4.2 Fonds de réserve

Le résultat 2018 ne permet pas de grande attribution au fonds de réserves. Seules quelques écritures d'équilibrages ont été passées à hauteur de CHF 193'079.59.

#### 1.2.4.3 Indicateurs financiers et ratios

La méthode d'analyse financière applicable aux collectivités publiques se base sur les éléments cités ci-après. Les chiffres-clés à dégager de la comptabilité sont les suivants :

La marge d'autofinancement (MA) s'élève à CHF 1'101'198.06, contre CHF 675'451.00 en 2017, CHF 1'145'652.43 pour 2016 et CHF 724'694.92 en 2015.

#### 1.2.4.4 Facture sociale

Sous la dénomination "facture sociale" sont regroupés les coûts de la politique sociale définis dans l'article 15 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et supportés par les communes et le canton. Cette répartition est réalisée pour moitié à la charge des communes et l'autre moitié à la charge du canton. Selon le protocole d'accord de juillet 2013 sur les négociations financières entre l'Etat et les communes, l'augmentation de cette facture est répartie différemment : deux tiers à la charge du canton et un tiers à la charge des communes, depuis le 1er janvier 2016.

### Motifs des variations les plus significatives

#### R 2. Assurance maladie (+14,4 millions)

L'Office vaudois de l'assurance-maladie a enregistré une augmentation de 17'000 subsidiés, principalement des subsidiés partiels, ce qui s'explique par les fortes hausses des primes 2017 qui ont incité une part croissante des ménages à demander un subside.

**R3. RI+ participation cantonale à l'assurance chômage (+10.5 millions)**

Pour ce qui est du RI, la hausse des charges est modérée par rapport aux années précédentes en raison d'une diminution de la croissance du nombre de dossiers dès le 2ème semestre 2017. Une vraie baisse est d'ailleurs constatée en 2018. Reste une croissance résiduelle du nombre de dossiers RI en raison des effets démographiques ainsi qu'une augmentation du coût moyen par dossier, due en particulier à l'augmentation des frais de santé et des coûts du logement.

**R4. Subventions et aides aux personnes handicapées (+1.8 millions)**

Hausse des coûts à charge du SPAS en raison, d'une part, de l'augmentation de la proportion de bénéficiaires vaudois dans les établissements socio-éducatifs (ESE) et, d'autre part, de la baisse de l'octroi de rentes AI/PC dans le secteur des grandes difficultés sociales qui couvrent une partie du prix de journée.

**R5. Prestations pour la famille et autres prestations sociales (+10.4 millions)**

La hausse la plus importante dans ce régime relève d'une augmentation de plus de 300 ménages bénéficiaires de PC Familles et 360 bénéficiaires de la Rente-pont suite à l'abaissement de l'âge minimum d'accès à la rente-pont depuis début 2017.

**1.2.5 Communication et information - Informatique et internet****1.2.5.1 Communication**

Publié depuis le mois de juillet 2015, le petit magazine d'information « Roche Info » poursuit fidèlement ses éditoriaux. La Municipalité continue vertueusement la rédaction, la conception et l'édition de ce support communal de communication et a édité par moins de 5 éditions sur l'année 2018. Ce tout-ménage est également disponible en tout temps sur le site internet de la commune à l'adresse : <http://www.roche-vd.ch/N1101/roche-info.html>

**1.2.5.2 Informatique et téléphonie**

Toute la téléphonie de la commune est à la norme VoIP (abréviation de « Voice over Internet Protocol ») respectivement de la téléphonie par internet.

Le réseau ainsi que les hardwares informatiques de la commune sont récents et opérationnels.

Quelques problèmes de connections ont toutefois perturbés la bonne fonctionnalité du système durant 2018. La principale source a été les liaisons entre le serveur et les postes de travail équipés avec le programme d'exploitation d'OFISA.

Les sauvegardes informatiques sont toujours dupliquées quotidiennement en interne ainsi qu'en externe et sont scrupuleusement surveillées par un contrat proactif conclu avec un prestataire régional.

**1.2.5.3 Internet**

La commune travaille avec la société Quicksite ([www.quicksite.ch](http://www.quicksite.ch)) pour le développement, l'hébergement et l'entretien de son site internet.

## **1.3 TRAVAUX ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **1.3.1 PDCn4 - LATC**

La 4e adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) a été approuvée officiellement par le Conseil Fédéral le 31 janvier 2018, ce qui met fin au moratoire imposé au Canton de Vaud. Les projets bloqués peuvent donc redémarrer. Cette adaptation prévoit que les communes adaptent leurs zones à bâtir aux prévisions démographiques à l'horizon 2030, densifient les centres, gèrent les zones d'activités et préservent les terres agricoles. Quant à la taxe sur la plus-value, le Conseil d'État propose un taux de 30% si un terrain jusque-là inconstructible est classé en zone à bâtir, et un taux de 20% pour tous les autres cas de figure.

### **1.3.2 PGA**

Une mesure impopulaire, imposée par une décision populaire !

Afin de respecter les perspectives de croissance démographique cantonale à 15 ans, les communes disposant de réserves en zones à bâtir d'habitation et mixtes surdimensionnées doivent procéder au redimensionnement de ces zones, au moyen de la révision de leur plan général d'affectation d'ici juin 2021.

Durant l'année 2018, la Municipalité a soumis au Conseil communal le préavis relatif à la demande de crédit pour financer l'élaboration du plan général d'affectation (PGA) et son règlement (RPGA). La Municipalité a mandaté le bureau spécialisé Repetti pour l'élaboration de ce dossier.

### **1.3.3 PPA Les Vernes**

La Municipalité travaille sur des projets ainsi que la mise en conformité de cette zone depuis 2012 et sous l'accord du Conseil communal depuis 2014.

Durant l'année sous revue, le projet a passé les étapes des examens préalables (1 et 2) auprès des différents services cantonaux. Après sa première lecture, 67 points de corrections ont été traités.

### **1.3.4 Services industriels, service des eaux, eaux usées**

La journée d'inauguration officielle de la station de traitement des eaux « Les Lizettes » s'est déroulée par un magnifique temps printanier fin février.

Le préavis pour la conduite des Evuex a été réalisé à satisfaction selon les prévisions.

### **1.3.5 Routes**

Les principaux travaux adoptés par voie de préavis seront réalisés au début 2019.

### **1.3.6 Eclairage public**

Le suivi de l'entretien est assuré par Romande Energie sous contrat avec la commune.

### **1.3.7 Gérances des bâtiments communaux et infrastructures sportives**

La réfection de l'appartement du Tonnelier a été réalisée suite au départ du locataire.

Le chauffage de la maison des Vurziers (Salines 15) a été remplacé selon le préavis 21/2017.

Les travaux sur le site des Prés-Clos ont démarré. Ils sont réalisés en phasage (vacances scolaires) Préavis 28/2018.

L'illumination du temple pour les fêtes de fin d'années présentait des signes de faiblesse évidents. L'installation a été totalement renouvelée.

## **1.4 ENSEIGNEMENT, MOBILITE ET CITOYENNETE**

### **1.4.1 Ecoles**

Durant l'année 2018 de grandes discussions entre les communes du cercle et les commissions en charge du sujet de l'association scolaire et parascolaire intercommunale (ASPIHL) ont eu lieu. Le dossier avance.

Les collèges de Roche ont accueilli quinze classes, dont une de plus qu'en 2017.

Commission consultative

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, la commune de Roche a repris la présidence de ladite commission.

Travaux de la commission consultative

La commission a planché sur un règlement Cantine et une charte du comportement à l'intérieur de la cantine. A la fin de l'année la cantine située au Collège Lac a déménagé à la cure de l'église catholique (plus de place) La moyenne de la fréquentation est de quarante personnes à midi plus des pique-niqueurs.

Des devoirs surveillés pour les 7 – 8 au Collège des Salines ont été créés à la suite d'un réel besoin.

Une discussion entre les membres de la commission et notre traiteur Fleur de Sel a eu lieu. L'ordre du jour concernait l'équilibre des repas et la confection d'un dessert.

La commission consultative a participé à l'élaboration des horaires de bus avec la Direction des Ecoles

### **1.4.2 Jeunesse et petite enfance**

Mise en place en 2017

Le Passeport Vacances des communes de Montreux, Veytaux, Villeneuve, Chessel, Noville, Rennaz et Roche a été reconduit, avec une grande satisfaction, du 16 au 27 juillet 2018.

Pour Roche en 2018, la fréquentation a été de : 22 matinées, 28 après-midis, 25 journées.

Pour notre commune une petite augmentation de fréquentation. La prise en charge a eu lieu de 8h à 12h30 le matin, de 13h à 17h30 l'après-midi, ou de 8h à 17h30 la journée complète. Les enfants ont été encadrés par des moniteurs expérimentés.

### **1.4.3 Mobilité et transports**

Après discussion avec le Canton pour l'avenir du RER avec arrêt à Roche toutes les heures, il semblerait que pour l'horizon 2019-2020 cela deviendrait concret.

### **1.4.4 Musée suisse de l'Orgue**

Il y a eu 789 visiteurs durant l'année 2018. Une petite baisse en comparaison des chiffres de 2017.

669 auditeurs aux 14 concerts, en augmentation par rapport à 2017.

38 réservations de groupes.

En 2018 une des préoccupations du conseil est l'humidité à l'intérieur du Musée qui endommage les orgues. Une étude en partenariat avec l'EPFL est en cours. Des mesures de CO<sup>2</sup> et CO sont en cours afin de déterminer le taux de renouvellement de l'air.

Un budget de CHF 30'000.00 a été alloué par le conseil pour une première intervention sur l'orgue Tschanum qui a un urgent besoin d'une restauration

### 1.4.5 Bienvenue chez vous

Réorganisation du Bienvenue chez Vous 2018.

La décision de faire la manifestation le 22 novembre et non plus au printemps a été, nous le pensons, une bonne décision. La 7<sup>ème</sup> édition de Bienvenue chez Vous au Collège des Salines a accueilli 35 nouveaux habitants (23 en 2017) 10 jeunes citoyens (1 en 2017) et 18 naturalisés.

La Jeunesse nous a accompagné durant la soirée dans une ambiance chaleureuse. Une séquence sur Roche a été projetée durant la soirée (réalisation Rotzérane) le film est sur le site internet de la commune.

### 1.4.6 UAPE

La moyenne journalière de la Cédille est de 30 enfants. Entre 6h45 et 8h10, 10 enfants fréquentent cet établissement. A midi, plus de 32 repas sont servis. Puis en moyenne 18 enfants attendent leur retour de leurs parents. Pour rappel, la capacité de la Cédille est actuellement de 38 places.

### 1.4.7 Intégration – Classe de français

Janvier 2018. Déménagement dans la salle d'allemand du Collège des Salines.

Les soucis liés à cet emménagement (forts bruits des cours occasionnés en salle de rythmique) sont réglés.

Horaire : 18h15 à 20h15 sans pose. La professeure arrive à 17h30. Les participants qui ont des demandes personnelles arrivent en avance pour en parler.

Les dates des cours sont calquées sur les dates scolaires à l'exception de la reprise des cours après les vacances d'été qui ont débutés une semaine après la rentrée scolaire.

Inscrits :

9 janvier 2018 reprise des cours. 11 élèves inscrits. Le niveau est très bon B1. Les participants forment une équipe soudée.

### 1.4.8 Naturalisations

L'année 2018 est marquée par l'application de la nouvelle Loi fédérale sur la nationalité et l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois.

Durant l'année, le greffe municipal a assumé les tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisations suisses, ordinaires ou facilitées, dont notamment

- renseignements généraux aux requérants ;
- vérification de la recevabilité des dossiers et contrôle des documents requis ;
- convocations des candidats à l'audition de la Municipalité, établissement de la décision d'octroi de la bourgeoisie, résultat d'audition, établissement des rapports d'enquête, avis de transmission des dossiers au Canton ;
- formation personnelle relative aux nouvelles directives en vigueur.

Au 31 décembre 2018, 10 dossiers sont ouverts auprès du SPOP. 7 candidats ont terminé la procédure et ont obtenu la naturalisation suisse.

### 1.4.9 Espace livres

Espace magnifique et très convivial. Madame Aurore Di Meo fait un travail remarquable et la Municipalité la remercie chaleureusement. La fréquentation est très bonne. Il y a beaucoup de

mamans avec enfants et l'endroit est devenu tout naturellement un endroit de rencontre entre mamans au sein de notre village.

## **1.5 SECURITE ET DOMAINES**

### **1.5.1 Police-secours, sécurité publique**

L'année écoulée n'apporte pas de commentaires particuliers, la collaboration entre le poste de gendarmerie de Villeneuve et la Commune de Roche est excellente. Le bus de la gendarmerie mobile fait ce qu'il a à faire, c'est-à-dire pas grand-chose... Pour rappel, nous avons la chance d'avoir le Centre de renfort de l'autoroute également à disposition en cas de nécessité. L'entreprise de sécurité privée a travaillé à plusieurs reprises comme ces dernières années, afin d'aider les sociétés locales à garder la maîtrise des événements, ou à maintenir une pression sur certains jeunes qu'on pourrait qualifier d'exubérants, pour rester polis.

**N'oubliez pas que déclarer un acte illicite n'est pas de la délation, mais un acte citoyen et... un devoir de conseiller !**

### **1.5.2 ORPCi**

Durant cette année, votre délégué représentant les « petites communes du Cercle » au sein du comité de l'ORPC région Aigle a participé à plusieurs séances du CODIR. Les discussions actuelles concernent entre autres la recherche de nouveaux locaux, car l'ORPC est à l'étroit dans ses locaux de la Commune d'Aigle. Un gros dossier est en préparation avec les nouveaux statuts de l'organisation qui seront mis à jour et le Conseil devrait traiter un préavis en 2019.

### **1.5.3 SDIS du Haut Lac**

En 2018, votre délégué municipal a œuvré en tant que président de la Commission Consultative du Feu du SDIS du Haut-Lac. Pour rappel, un tournus est effectué entre les cinq communes du Cercle. Coïncidence amusante, il y a cinq ans, le SDIS du Haut-Lac inaugurerait sa nouvelle caserne à Rennaz, et cette année, le SDIS a fêté le 5<sup>ème</sup> anniversaire de la caserne...

L'année écoulée a vu une moyenne des sinistres plutôt stable. Le recrutement ainsi que les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) ont permis de maintenir un effectif suffisant, bien qu'un peu maigre en journée... Les patrons rechignant à libérer leurs collaborateurs, ainsi que les nouvelles « habitudes » de travail poussant les gens à travailler de plus en plus loin, sans compter un souci récurrent, la perte de motivation pour le bénévolat dans nos sociétés de plus en plus individualistes. Mais le cœur et l'envie sont là, nous pouvons compter sur des gens motivés et compétents.

### **1.5.4 Signalisation routière**

Les marquages et autres panneaux sont régulièrement mis à neuf, suivant les nouvelles directives obligeant à avoir des panneaux dit « réfléchissants », espérons que ces signalisations aideront les conducteurs à réfléchir eux aussi !

### **1.5.5 Domaines et terrains communaux**

L'entretien léger est effectué année après année, mais l'année 2019 verra quelques investissements par voie de préavis concernant l'entretien des collecteurs de drainage.

### **1.5.6 Forêts**

Le GFA gère nos forêts de manière impeccable et les sentiers sont correctement entretenus. Le GFA fournit des prestations diverses et variées comme dans la forêt conviviale du Grand-Cercllet ou avec la construction d'un « canapé forestier » permettant aux jeunes élèves de faire une école buissonnière accompagnée avec leurs enseignants.



### **1.5.7 Vignes**

Enfin une année où qualité et quantité permettront d'abreuver toutes les soifs ! La récolte fut belle et la cave est pleine... N'oubliez pas de commander directement au greffe municipal, si vous ne pouvez pas attendre une souscription ou une soirée « Cave ouverte » !

### **1.5.8 Dignes et cours d'eau**

Comme vous l'aurez constaté, le mur partant du local de voirie sur la route de la Bâtie a été surélevé, à la suite des remarques du Conseil. Et ceci aux frais du Canton, il faut le souligner. D'autres travaux d'entretien courant ont été effectués dans le lit corrigé entre l'étang bernois vers les locaux de la voirie et le pont de la carrière.

## **1.6 VOIRIE, SERVICES SOCIAUX, CULTURE ET SPORTS**

### **1.6.1 Voirie, déchets**

La déchetterie tourne à plein régime toujours un samedi matin sur deux les semaines paires.

Nous pensions qu'après neuf mois d'exploitation, une baisse de quantité de matière collectée allait survenir, ce qui nous a conduit à une baisse du montant lié à ces postes sur le budget 2018 du compte 45.318.10. Malheureusement ce ne fut pas le cas. Une augmentation constante de déchets récoltés est à constater. Ce qui a pour conséquence un dépassement énorme par rapport au budget. Plus 18 tonnes de déchets vert, plus 34 tonnes encombrants et bois. Les ordures ménagères restent stables, plus 3.3 tonnes. Tout cela pour une augmentation de la population de 125 personnes. L'augmentation de la charge de ce compte est aussi due à une augmentation du tarif de Satom SA en ce qui concerne les encombrants de CHF 75 la tonne à CHF 110 la tonne.

La voirie a effectué divers travaux d'entretien sur la commune.

### **1.6.2 Parcs et jardins**

Nous continuons à entretenir et rajeunir le parc des Saulniers. Un entretien courant est réalisé sur les autres.

### **1.6.3 Cimetière**

Rien à signaler si ce n'est que nous allons étudier la faisabilité d'un rajeunissement du site.

### **1.6.4 Personnes âgées**

La sortie des Aînés s'est déroulée le 12 septembre. Après un café-croissant au Musée Olympique de Lausanne, nous avons visité ce musée très intéressant, chacun à son rythme. Puis, nous nous sommes déplacés à Lutry pour partager sur une terrasse ombragée un excellent repas. Ensuite chacun a pu flâner dans le vieux bourg de Lutry avant de rentrer sur Roche en fin de journée.

### **1.6.5 Services sociaux et action sociale**

En 2018 il y a eu deux nouveaux cas d'expulsions de locataires. Ces personnes n'ont pu trouver de solutions et la commune a dû prendre en charge leur mobilier et l'entreposer en toute sécurité dans un garde-meuble.

Nous avons mis à disposition de Pro Senectute la salle du conseil pour les Info Senior abordant les thèmes suivants : « Habitat adapté à son avance en âge », qui fut complétée par une description des appartements protégés de la SOCIR, puis « Prévoir, Choisir, Organiser ses soins ». Ces deux après-midis ont rencontré un vif succès auprès de la population Rotzérane.

Nous mettons en place chaque été le plan canicule. Ceci consiste à répertorier toutes les personnes âgées de plus de 80 ans. Après concertation avec le CMS d'Aigle quant aux personnes

suivies par leurs personnels, nous écrivons aux autres pour leurs demander si celles-ci veulent être suivies par nos soins. Ensuite pour les personnes qui répondent par la positive, nous prenons plusieurs fois par semaine des nouvelles de leurs santé et leurs besoins éventuels que nous nous efforçons de réaliser (commissions).

### **1.6.6 Sociétés locales**

La très bonne entente avec les sociétés locales est toujours de mise. A chaque demande quant à l'organisation des différentes manifestations communales, celles-ci sont à chaque fois présentes et travaillent dans la bonne humeur. Merci à elles. La Municipalité soutient tant que se peut nos diverses sociétés.

## 1.7 SUIVI DES VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION (gestion 2017)

### **Remarque N° 1 Miroir à remettre sur la route cantonale au croisement pour sortir de la route de la gare.**

Réponse : Il y a quelque temps, la Municipalité s'est déjà approchée de la DGMR à ce sujet et à la suite d'une lettre reçue d'un usager. L'inspecteur de la signalisation Monsieur Dominique Brun s'est clairement déterminé en préavisant négativement l'installation d'un tel miroir à cet endroit.

La visibilité ainsi que le STOP sont jugées plus que suffisants. Un élément complémentaire serait superflu, voire perturbateur.

Dans tous les cas, une partie de ce carrefour (muret et armoire électrique) sera améliorée dans le cadre des travaux de réaménagement de la route du Simplon RC780 (Préavis 30-2018).

Suivi : Les travaux de la route du Simplon (RC780) ont débuté et la sécurité sera ainsi assurée.

### **Remarque N° 2 Abri bus endommagé à réparer ou trouver une solution contre ces déprédations.**

Réponse : Tous comme l'abri vélo des Près Clos, les abris bus font souvent l'objet de déprédations. Remis en ordre plusieurs fois, les éléments en verre ou en plexiglas ne tiennent pas.

La Municipalité a fait le choix de laisser passer un peu de temps avant d'entreprendre une nouvelle fois la réparation de ces abris.

Dans un premier temps, deux nouveaux abris seront installés dans le cadre du réaménagement de la route du Simplon RC780 (Préavis 30-2018). Et dans un deuxième temps, les trois anciens et sinistrés abris seront remplacés avec le même style de nouveaux abris, dans l'esprit d'unité.

Suivi : Les nouveaux abris bus de la route du Simplon (RC780) ont été posés. Les autres abris endommagés seront changés dès que possible.

### **Remarque N° 3 Trouver une solution pour sensibiliser les parents et les écoliers qui prennent le trottoir côté route cantonale, avant qu'il n'y ait un accident.**

Réponse : La Municipalité milite déjà depuis plusieurs années, pour sensibiliser, informer voire éduquer les parents d'élèves, aux bonnes pratiques sécuritaires.

Lors des rentrées scolaires avec des ASP afin sécuriser les zones piétonnes, de parcage et d'arrêt de bus, des dépose-minutes sauvages et terriblement accidentogènes. Mais également avec la distribution d'affichette (par les professeurs), indiquant les itinéraires sécurisés pour les élèves, sur les deux établissements scolaires de la commune.

Ces actions sont d'ores et déjà à nouveau planifiées pour la rentrée prochaine d'août. Si la Municipalité constate des débordements en cours d'année, elle mettra en place des mesures adaptées avec l'aide de sociétés de sécurité privée ou avec les ASP.

Les réaménagements qui seront entrepris dans le cadre de la route du Simplon RC780 (Préavis 30-2018), sécurisera d'autant plus le secteur du collège des Salines.

Suivi : Les travaux de la route du Simplon (RC780) ont débuté et la sécurité sera ainsi assurée.

## 1.8 LISTE DES ABREVIATIONS

ACI	Administration cantonale des impôts	LC	Loi sur les communes
AI	Assurance invalidité	LVLAF	Loi vaudoise sur les allocations familiales
ARASAPE	Association régionale de l'action sociale	MA	Marge d'autofinancement
ASFICO	Autorité de surveillance des finances communales	MCH2	Modèle comptable harmonisé 2
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	ORPCi	Organisation régionale de protection civile
AVCD	Association Vaudoise des Communes Déléгатrices	PC	Prestations complémentaires
AVS	Assurance vieillesse et survivants	PC	Protection civile
CAD	Chauffage à distance	PM	Personne(s) morale(s)
CIP	Caisse intercommunale de pensions	PPA	Plan partiel d'affectation
EC/EU	Eaux claires / Eaux usées	RC	Route cantonale
ECA	Etablissement cantonal d'assurance	RI	Revenu d'insertion
ECF	Entreprise de correction fluviale	RIE3	Réforme de l'imposition des entreprises 3
EM	Etat-major	RTP	Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
EPUDEHL	Epuration des eaux du Haut Lac	SDIS	Service de défense incendie et secours
EQH	Equivalent-habitant	SIT	Système d'information du territoire
FSG	Fédération suisse de gymnastique	SOCIR	Société coopérative immobilière de Roche
GFA	Groupement forestier des Agittes	TPC	Transports publics du Chablais
HTML	Hypertext Markup Language	UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
LACI	Loi sur l'assurance-chômage	USL	Union des sociétés locales
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire	ZI	Zone industrielle

## 2. COMPTES 2018

### 2.1 TABLEAUX

#### 2.1.1 Comparaisons avec le dernier exercice

##### Comparaisons avec le dernier exercice

	2018	2017	différence
Impôt sur le revenu	1 871 699,53 CHF	1 837 257,91 CHF	34 441,62 CHF
Impôt sur prestations en capital	34 694,80 CHF	38 796,70 CHF	-4 101,90 CHF
Impôt sur la fortune	218 028,58 CHF	205 076,00 CHF	12 952,58 CHF
Impôt à la source	101 427,47 CHF	85 929,22 CHF	15 498,25 CHF
Impôt travailleurs frontaliers	228 358,30 CHF	185 237,95 CHF	43 120,35 CHF
Impôt bénéfice personnes morales	230 724,45 CHF	221 046,00 CHF	9 678,45 CHF
Impôt capital personnes morales	1 153,40 CHF	1 725,20 CHF	-571,80 CHF
Impôt immeubles personnes morales	33 889,55 CHF	16 972,35 CHF	16 917,20 CHF
Impôt récupéré après défalcation	23 241,56 CHF	40 765,64 CHF	-17 524,08 CHF
Intérêts moratoires	20 802,25 CHF	20 568,48 CHF	233,77 CHF
Impôt foncier	244 739,80 CHF	236 203,40 CHF	8 536,40 CHF
Impôt sur les chiens	12 125,00 CHF	12 206,30 CHF	-81,30 CHF
Droits de mutation	247 564,85 CHF	128 784,45 CHF	118 780,40 CHF
Impôt sur les successions	26 964,30 CHF	3 960,00 CHF	23 004,30 CHF
Part sur gains immobiliers	87 070,45 CHF	82 385,45 CHF	4 685,00 CHF
Patentes alcools	8 028,50 CHF	7 348,45 CHF	680,05 CHF
Impôt sur les tombolas et lotos	11 296,95 CHF	9 938,40 CHF	1 358,55 CHF
	<b>3 401 809,74 CHF</b>	<b>3 134 201,90 CHF</b>	<b>267 607,84 CHF</b>

#### 2.1.2 Résultat de l'exercice 2018

##### Résultat de l'exercice 2018

	Budget 2018	Comptes 2018	Comptes 2018 résultat net
	résultat net	résultat brut	avec amortissements, attrib./prélèv. aux réserves et imputations internes
		sans amortissements, attrib./prélèv. aux réserves et imputations internes	
Recettes	8 025 966,00 CHF	7 233 674,59 CHF	8 705 807,71 CHF
Dépenses	8 175 207,00 CHF	6 132 476,53 CHF	8 707 937,69 CHF
Déficit (bénéfice) présumé	<b>-149 241,00 CHF</b>		
<b>Résultat</b>		<b>1 101 198,06 CHF</b>	<b>-2 129,98 CHF</b>

## 2.1.3 Récapitulation des charges et recettes par nature

### Récapitulation des charges et recettes par nature

	<b>Charges</b>		
30	Autorités et personnel	1 355 931,35	CHF
31	Biens, services, marchandises	1 338 029,28	CHF
32	Intérêts passifs	87 286,00	CHF
35	Remboursements, participations	2 843 911,70	CHF
36	Aides et subventions	507 318,20	CHF
	<b>Recettes</b>		
40	Impôts	3 306 509,39	CHF
41	Patentes, concessions	84 386,75	CHF
42	Revenus du patrimoine	722 369,31	CHF
43	Taxes, émoluments	1 351 516,72	CHF
44	Parts aux recettes cantonales	87 070,45	CHF
45	Participations, remb. des collectivités publiques	1 676 434,12	CHF
46	Autres participations, subventions	5 387,85	CHF
	<b>Total exploitation</b>	<b>6 132 476,53</b>	<b>CHF</b>
			<b>7 233 674,59 CHF</b>
	<b>Amortissements, attributions / prélèvements aux fonds de financement</b>		
33	Amortissements	1 516 188,45	CHF
38	Attributions fonds de financement	193 079,59	CHF
48	Prélèvements fonds, financements spéciaux		605 940,00 CHF
	<b>Total amortissements, attrib./pr</b>	<b>7 841 744,57</b>	<b>CHF</b>
			<b>7 839 614,59 CHF</b>
	<b>Total effectif</b>		
49	Imputations internes	866 193,12	CHF
	<b>Total général</b>	<b>8 707 937,69</b>	<b>CHF</b>
			<b>8 705 807,71 CHF</b>
	<b>Résultat 2018 - diminution du capital</b>		<b>2 129,98 CHF</b>
	<b>Balance</b>	<b>8 707 937,69</b>	<b>CHF</b>
			<b>8 707 937,69 CHF</b>

## 2.1.4 Amortissements

<b>330</b>	<b>Amort. patrimoine financier</b>		
20.3301.1	Pertes sur débiteurs - divers	300,0	CHF
20.3301.45	Pertes sur débiteurs - déchets	6 229,9	CHF
20.3301.46	Pertes sur débiteurs - épuration	-	CHF
20.3301.81	Pertes sur débiteurs - serv. des eaux	-	CHF
21.3301	Pertes sur impôts PP & PM	69 426,5	CHF
	<b>Total du patrimoine financier ordinaire</b>		<b>75 956,39 CHF</b>

<b>331</b>	<b>Amort. obligatoire patr. admn.</b>		
17.331.1208	Amortissements réfection du terrain de tennis	2 500,00	CHF
19.331	Amortissement changement mat. inform. et central téléphonique (45/15)	-	CHF
19.331.1545	Amortissement rempl. Matériel informatique et télécom (45/2015)	9 700,00	CHF
31.331.1212	Amortissement Syndicat H144, part. travaux collectifs sur chemins (12/2012)	13 000,00	CHF
32.331.1719	Amortissement remplacement du pont d'Egraz (19/2017)	7 349,00	CHF
32.3319	Amortissement forêts	18 856,00	CHF
342.331.34	Amortissements Ancien Moulin, rénovation et transformation (34/09)	30 000,00	CHF
343.331.1721	Amortissement remplacement chauffage de la maison des Vurziers, préavis 21/201	2 500,00	CHF
344.331.1652	Amortissement réfection appartement rue des Salines 4 (52/2016)	4 350,00	CHF
344.331.1716	Amortissement réfection d'appartement au 1er étage, rue des Salines 4 (16/17)	45 000,00	CHF
345.331.1056	Amortissement couvert historique Salines de LLEE	16 880,00	CHF
351.331.0935	Amortissement Collège des Salines, rempl. fenêtres	10 500,00	CHF
351.331.1161	Amortissement Collège des Salines, CAD	4 740,00	CHF
351.331.1420	Amortissement Collège des Salines, rempl. stores obscurcissement, préavis n° 20/	5 200,00	CHF
352.331	Amortissement salle polyvalente	50 000,00	CHF
352.331.1318	Amortissement Rotzérane, raccord. CAD préavis 18/2013	2 160,00	CHF
352.331.1422	Amortissement Rotzérane, fourniture et pose d'une véranda, préavis n° 22/2014	9 000,00	CHF
352.331.1423	Amortissement réfection partielle salle de la Rotzérane (préavis 53/16)	-	CHF
352.331.1537	Amortissement Rotzérane, réfection sols vestiaires et corridor (37/2015)	12 700,00	CHF
352.331.1653	Amortissement Rotzérane, réfection partielle de la salle (53/2016)	6 800,00	CHF
352.331.1715	Amort. sur renouvellement des installations audio de la Rotzérane, préavis 15/2017	5 460,00	CHF
354.331	Amortissement	70 000,00	CHF
354.331.1425	Amortissement Maison Saulniers, raccord. CAD, préavis n° 25/2014	1 900,00	CHF
357.331.1712	Amortissement nouvelle UAPE aux Prés-Clos, préavis (12/17)	35 280,00	CHF
359.331	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos 1ère étape	86 000,00	CHF
359.331.1206	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos	86 100,00	CHF
359.331.1313	Amortissement Collège de Prés-Clos - piste de saut (athlétisme), préavis 13/2013	5 340,00	CHF
359.331.1318	Amortissement Collège Prés-Clos, raccord. CAD préavis 18/2013	1 880,00	CHF
430.331.1423	Amortissement réfection rue de la Bâtie (23/2014)	11 000,00	CHF
430.331.1536	Amortissement aménagement piétonnier, création 128 places Prés- Clos (36/2015)	25 900,00	CHF
430.331.1538	Amortissement réaménagement de la rue du Grammont, préavis 38/2015	5 868,45	CHF
431.331.1720	Amortissement éclairage public complémentaire au Grand-Cercllet, préavis 20/2017	16 000,00	CHF
46.331.1714	Amortissement réfection des collecteurs EC/EU En Cornaz 14/17	118 500,00	CHF
66.331	Amortissement abri PCI	9 350,00	CHF
811.331.1046	Amortissement inst. système de télécommande (préavis 10/46)	-	CHF
812.331.1046	Amortissement inst. Système de télécommande (préavis 10/46)	8 900,00	CHF
812.331.1433	Amortissement Génie civil nouvelle station des Lizettes (préavis 33/2014)	89 500,00	CHF
812.331.1433.	Amortissement appareillage nouvelle station des Lizettes (préavis 33/2014)	24 800,00	CHF
<b>Total du patrimoine administratif ordinaire</b>		<b>853 013,45</b>	<b>CHF</b>

## 2.1.5 Attributions aux fonds de réserve

<b>380</b>	<b>Attrib. fonds réser., renouv.</b>		
46.380	Attribution à fonds de réserve	65 310,17	CHF
66.380	Attribution au fonds de réserve		
<b>Total des fonds de réserves, renouvellement</b>		<b>65 310,17</b>	<b>CHF</b>
<b>381</b>	<b>Attrib. financements spéciaux</b>		
431.3819	Attribution fonds de réserve soutien énergies renouvelables, efficacité énergétique, dév.durable, EP	20 600,85	CHF
		-	CHF
45.3812	Attribution à fonds de réserve	-	CHF
46.3811.1	Attribution à fonds de réserve	-	CHF
811.3813	Attribution fonds de réserve -Réseau	107 168,6	CHF
812.3813	Attribution au fonds de réserve services industriels	-	CHF
<b>Total des fonds de réserves, financements spéciaux</b>		<b>127 769,42</b>	<b>CHF</b>

## 2.1.6 Prélèvements aux fonds de réserve

<b>481</b>	<b>prélèvement financ. spéciaux</b>	
344.481	Prélèvement au fond de réserve - Domaine et Bâtiments	45 000,00 CHF
430.481	Prélèvement fonds de réserve	300 000,00 CHF
431.481	Prélèvement fonds de réserve	16 000,00 CHF
46.4811	Prélèvement à réserve	118 500,00 CHF
811.481	Prélèvement au fonds de réserve eaux	- CHF
<b>Total des fonds de réserves</b>		<b>479 500,00 CHF</b>

## 2.1.7 Recettes aléatoires

### Recettes aléatoires

21.4040	Droits de mutation	247 564,85 CHF
21.4050	Impôt successions et donations	26 964,30 CHF
21.4090	Impôt récupéré après défalcatons/rachat ADB	23 241,56 CHF
21.4221	Intérêts moratoires	20 802,25 CHF
21.4411	Part sur gains immobiliers	87 070,45 CHF
<b>Total des recettes aléatoires disponibles</b>		<b>405 643,41 CHF</b>

## 2.1.8 Péréquation et dépenses thématiques – décompte final 2017

### Péréquation et dépenses thématiques – décompte final 2017

	Acomptes facturés	Décompte final	Différence
Facture sociale (Péréquation indirect)	711 873,00 CHF	729 387,00 CHF	-17 514,00 CHF
Alimentation fonds de péréquation	-228 268,00 CHF	-324 836,00 CHF	96 568,00 CHF
<b>Réforme policière</b>	109 815,00 CHF	114 799,00 CHF	-4 984,00 CHF
<b>Totaux</b>	<b>593 420,00 CHF</b>	<b>519 350,00 CHF</b>	<b>74 070,00 CHF</b>

## 2.1.9 Facture sociale – décompte final 2017

### Facture sociale – décompte final 2017

	Roche 0,000944031%	État 100%
PC à domicile et hébergement	220 098,00 CHF	233 418 640,00 CHF
Assurance maladie	79 222,00 CHF	84 016 508,00 CHF
RI + participation cantonale à l'assurance chômage	248 613,00 CHF	263 659 425,00 CHF
Subventions et aides aux personnes handicapées	102 600,00 CHF	108 809 030,00 CHF
Prestations famille et autres prestations sociales	50 017,00 CHF	53 044 173,00 CHF
Bourses d'études et d'apprentissage	28 838,00 CHF	30 583 180,00 CHF
<b>Décompte final</b>	<b>729 388,00 CHF</b>	<b>773 530 956,00 CHF</b>
./. acomptes 2016 facturés	-711 873,00 CHF	
Intérêts de retard	0,00 CHF	
Part Etat selon convention DRPTC		900 000,00 CHF
<b>Montant net</b>	<b>17 515,00 CHF</b>	<b>772 630 956,00 CHF</b>



**2.1.10 A noter que les investissements 2018 se sont élevés à :**

PPA ZI Les Vernes, volet financier, préavis n° 34/2014	47 735,60 CHF
Réaménagement route et trottoirs et création d'arrêts de bus à la Rte du Simplon (30/2018)	48 191,05 CHF
Réaménagement route et trottoirs et création d'arrêts de bus à la Rte du Simplon (30/2018)	436,05 CHF
Pose de filets de protection au lieu-dit les Rafforts (09/2016)	77 366,30 CHF
Réfection des collecteurs EC/EU En Cornaz, préavis 14/2017	118 767,25 CHF
Remplacement du chauffage de la maison des Vurziens, (21/2017)	24 246,15 CHF
Site des Prés-Clos, réfection Rotzérane et aménagements extérieurs	7 853,85 CHF
Achat et mise en place d'une UAPE aux Prés-Clos (12/2017)	7 570,00 CHF
Station de traitement source des Lizettes, préavis 33/2014	256 560,15 CHF
Rempl. De la conduite conduite d'eau potable et défense incendie au lieu-dit "L'Evuex"(25/2018)	51 906,65 CHF
Renouvellement des installations audiovisuelles de la Rotzérane	677,60 CHF
<b>TOTAL</b>	<b>641 310,65 CHF</b>

**2.2 COMMENTAIRES PAR COMPTES ET RUBRIQUES**

- 101.300 Traitement des vacations du Conseil communal sur l'exercice. En lien avec les travaux des commissions, suivi des dossiers et séance du Conseil communal.
- 102.300 Charge du traitement de base de la Municipalité avec un effectif complet.
- 102.3001 Légère augmentation en relation avec le budget du nombre d'heures des vacations en lien avec le nombre croissant des tâches à réaliser ainsi que des dossiers à traiter au sein de l'exécutif communal. De nombreuses représentations communales ou intercommunales sont également en charges de ce compte.  
Une contrepartie vient également au revenu des comptes 102.436 et 11.439, pour les prestations effectuées dans le cadre des régions (Aigle Région & Chablais Région, ORPC, EPUDEHL et autres...).
- 102.3072 Charges de prévoyance professionnelle en lien avec la masse salariale.
- 11.301 Frais de traitement de l'entier du personnel communal (administratif, technique & bâtiments, conciergerie et voirie). La baisse de ce traitement et en lien avec les différents contrats de prestations extérieurs mandatés durant l'exercice.
- 11.3011 Paiements des aides et auxiliaires principalement pour les travaux de nettoyage des collèges, durant les périodes de vacances (jeunes en vacances) ainsi que les mandats spécifiques avec Mme Jordan, secrétaire ad intérim.
- 11.3011.09 Isolation de la masse salariale non soumise à charges sociales. En lien avec le compte 11.436.

- 11.303 Légère diminution en lien avec la masse salariale réelle de d'exercice.
- 11.304 Légère diminution en lien avec la masse salariale réelle de d'exercice.
- 11.305.2 Assurance maladie perte de gain. Cette nouvelle assurance a été contractée par la Municipalité, afin d'assurer les éventuels cas d'assurance. La répartition de la charge est assurée à 60% par l'employeur et à 40% par les employés.
- 11.3184 Une partie de la somme représente la part refacturée pas l'État dans le cadre des poursuites qu'il engage, au nom de la commune dans ses perceptions lors du bouclage des impôts. La deuxième partie représente les frais de poursuite engagés par la commune elle-même contre ses débiteurs directs. En lien avec le compte 11.436.00.
- 11.319 Ce poste comprend les participations de la commune aux institutions de droit privé avec les Samaritains, l'UCV, Aigle Région, Radio Chablais etc.
- 11.436.2 Remboursement des indemnités de l'assurance sur plusieurs cas. Indemnités non soumises aux charges sociales.
- 11.439 Le montant de ce poste comprend : la rétribution de l'office de poursuites et faillites pour les notifications de commandement de payer et le remboursement de l'assurance dans différentes procédures. Des remboursements d'Aigle Région et Chablais Région pour une somme de CHF 7'860.00 pour les prestations effectuées par le Syndic Lanz Christophe dans le cadre de ses mandats de Présidences à la tête des régions du Chablais sont transférés sur le compte 102'436.
- 11.439.02 Remboursement en lien avec les prestations du boursier communal pour le compte de l'AVCD + diverses mises à dispositions.
- 11.4901 Montant total correspondant à la répartition des heures effectuées par les employés communaux dans les différents dicastères. Ces montants comprennent les rémunérations nettes ainsi que toutes les charges sociales correspondantes. Cette somme s'équilibre avec les différentes imputations internes en charges dans les différents centres de coûts.
- 15.351 Part de la subvention cantonale pour les Fondations d'écoles de musique (FEM), pour une somme de CHF 9.50 par habitant (+ CHF 1.00 par rapport à 2017).
- 15.3523.1 Part de la subvention communale accordée aux élèves de l'école de musique. Trois subventions ont été accordées par la Municipalité pour l'exercice sous revue.
- 18.3517 Participation de notre commune aux déficits du bassin n°7 des lignes de transports.
- 19.311.1 Charges en liens avec les licences Office et Adobe pour l'administration communale.
- 19.315 Charges des travaux de maintenances effectués par nos partenaires informatiques CR-N + OFISA
- 20.3301.45 Passage des pertes des taxes déchets des exercices de 2011 à 2015.
- 21.319.1 Compte relatif aux taxes sur les lotos et tombola. En lien avec le compte de revenus 21.4063.
- 21.3301 Chiffres défalqués et donnés par la recette, correspondant aux pertes sur les impôts des PP, IS & PM.

- 21.4001 Montant de la perception des impôts des personnes physiques. Cette somme comprend les taxations définitives des années antérieures ainsi que les acomptes 2018.
- 21.4001.1 Rubrique en lien avec les perceptions des prestations en capital (impôt perçu sur les retraits du deuxième plier LPP, etc.).
- 21.4011 Montant de la perception pour les personnes morales pour leurs activités sur la commune, base au 31.12.2018. Cette somme comprend les taxations définitives des années antérieures ainsi que les acomptes 2018. Montant dangereusement aléatoire qu'il faut apprécier avec réserve. Impact significatif sur 2019 avec l'introduction de la RIE III.
- 21.4040 Le droit de mutation est un impôt perçu en cas de transfert de la propriété d'un bien immobilier. Le droit de mutation est dû par l'acquéreur.
- 21.4063 Compte relatif aux perceptions des taxes sur les lotos et tombola par la commune. Ces taxes sont reversées périodiquement à la Recette du district, la commune ne percevant quant à elle pas de taxe sur les divertissements. En lien avec le compte de charge 21.319.1.
- 21.4090 Revenus sur le rattrapage ou rachat des actes de défaut de bien.
- 21.4101 Police du commerce taxe des boissons alcooliques 2018 (Sur place ou à l'emporter), sur notre commune.
- 21.411 Revenu conventionnel des forces motrices de l'Hongrin Léman (FMHL).
- 21.4411 Part de revenu lié aux impôts et taxes perçues sur les gains immobiliers.
- 21.4903 Versement de la part bénéficiaire du compte du service des eaux. Cette somme représente la rétribution de ce service industriel à l'administration communale pour l'exploitation de ses ressources. En lien avec le compte 812.3903.
- 22.352.1 Alimentation de la péréquation directe 2018, pour notre commune. Les chiffres sont donnés par l'Autorité de Surveillance des Finances Communales
- 22.352.2 Solde du par la commune sur ses acomptes au fonds de péréquation, sur l'exercice 2017.
- 22.422 Revenu des placements et titres, du portefeuille communal. Performance nette du portefeuille du 31.12.2017 au 31.12.2018 = 3,24%
- 22.452.1 Retour de la péréquation directe 2018, pour notre commune. Les chiffres sont donnés par l'Autorité de Surveillance des Finances Communales.
- 22.452.10 Retour de la péréquation directe sur l'exercice 2017 (solde décompte final), pour notre commune. Les chiffres sont donnés par l'Autorité de Surveillance des Finances Communales.
- 31.3142 Entretien des chemins de campagne par l'entreprise Rouge pour CHF 10'000.00 et par le GFA pour CHF 4'000.00.
- 31.332 Amortissement supplémentaire en lien avec la remise en état d'un mur au lieu-dit « Au Mottex » (Préavis 03/2016).

- 33.424 Nouveau compte lié au stock de vins. Sa valorisation impactera en positif ou en négatif la rubrique 33. Pour 2018, cette valorisation rend le compte bénéficiaire pour la première fois.
- 340.4232 Revenu locatif des places de stationnements jaunes du domaine privé communal.
- 341.314 Des travaux de rénovation ont été entrepris sur 2018 (salle de bain, fenêtres et électricités).
- 341.4231 Perte de revenu locatif entre le changement de locataire et les travaux réalisés.
- 342.314 Frais liés aux travaux d'entretien de la toiture ainsi que d'un contrôle obligatoire OIBT.
- 342.3185 Charge liée à la valorisation du bâtiment dans le cadre de l'inventaire du patrimoine communal (MCH2).
- 342.322.34 Fin de l'emprunt à la CIP au 30.06.2018 et reconduction d'un nouveau prêt à taux négatif.
- 344.314 Des travaux de rénovation ont été entrepris sur 2018 (toiture, garde-corps de fenêtre, achat).
- 344.331.1716 Amortissement par prélèvement à la réserve du bilan. En lien avec le compte 344.481.
- 351.3011 Charges liées aux rémunérations des étudiants pour les travaux de nettoyages.
- 352.3121.0 Nouveau compte afin de suivre clairement la consommation de la partie du bâtiment du vestiaires de foot.
- 352.314.2 Travaux d'arrosages pour CHF 4'000.00 ainsi que les frais d'achat de l'engrais pour CHF 3'300.00.
- 352.316 Compte lié aux frais de remboursement des cautions locatives. En lien avec le compte de revenue 352.4271.1
- 353.315 Charges liées à la vidange du séparateur à hydrocarbures.
- 355.314 Augmentation de la charge liée aux travaux d'illumination du temple.
- 359.3011 Charges liées aux rémunérations des étudiants pour les travaux de nettoyages.
- 359.311.1 Achat d'un nouveau lave-vaisselle pour CHF 5'000.00.
- 359.314 Charge liée au mandat donné à une entreprise de nettoyage afin de palier de compenser des absences de collaborateurs. Ainsi que pour le traitement de parquet pour CHF 9'700.00.
- 359.322 Fin d'un emprunt à la BCV au 02.2018 et reconduction d'un nouveau prêt à taux négatif. En lien avec le compte 359.422.
- 40.3185.2 Mandat donné pour une nouvelle couche d'orthophotos 2018 pour CHF 3'800.00.
- 40.4313 Encaissement de plusieurs importants permis de construire et d'habiter sur cet exercice.

- 41.3185 Frais de géomètre en lien avec le fractionnement de plusieurs parcelles communales.
- 42.3185 Frais de géomètre ainsi que charges en lien avec une soulte AF après reconnaissance de la H144 pour CHF 9'196.00.
- 42.428 Remboursement en lien avec les filets de protections « Aux Rafforts ».
- 430.3110 Achat d'un aspirateur à eau et poussière.
- 430.430.3186 Nouveau véhicule, baisse du taux de prime.
- 430.332.1 Amortissement par prélèvement à la réserve au bilan pour CHF 300'000.00 (en lien avec le compte 430.481) + CHF 11'737.00 d'amortissement extraordinaires (concerne les travaux préparatoires du carrefour de Montjoux)
- 431.3143 Achats de trois candélabres pour la SOCIR. Refacturé sur le compte 431.4360.
- 44.332 Amortissement par prélèvement à la réserve du bilan. En lien avec le compte 44.480.
- 45.311 Charges liées aux achats de secs taxés, d'un Molok + de carte pour la déchetterie.
- 45.311.1 Charge liée à la mise à disposition de la déchetterie sur le site du centre de Sogetri à Roche.
- 45.3180.03 La charge du budget était sous-estimée. Concerne frais d'élimination de la SATOM.
- 45.3180.10 La charge du budget était sous-estimée. Entre dans les charges de transport des déchets ainsi que dans la péréquation des transports selon contrat SATOM.
- 45.319 Recette de charge en lien avec un remboursement de TVA.
- 45.3812 Le résultat de cette rubrique ne permet pas un transfert à la réserve.
- 45.4361 Remboursement d'un Molok et perception de la participation de Texaid.
- 46.319 Compte de REDIP (Réduction du droit de la récupération sur l'impôt préalable). Décompte entre l'impôt préalable dû et encaissé. La REDIP est calculée par trimestre.
- 46.322.0819 Fin de l'emprunt à la CIP au 30.06.2018 et reconduction d'un nouveau prêt à taux négatif.
- 46.331.1714 Amortissement par prélèvement à la réserve du bilan. En lien avec le compte 46.4811.
- 46.332 Amortissements supplémentaires pour CHF 8'660.65 + nettoyage d'un solde au bilan depuis 2002 (04/2002) pour CHF 57'541.00.
- 46.3526.1 Montant facturé par l'entité intercommunale EPUDEHL pour le transport et le traitement des eaux usées. Montant calculé en EQH par habitant selon les modalités de la convention.

- 46.3526.2 Charge facturée par EPUDEHL en relation avec la taxe fédérale sur les micropolluants, correspondant à CHF 9.00 par habitant. En lien avec le compte de revenu 46.4526.
- 46.434.01 Perception de taxation unique de raccordement EU sur l'exercice 2018. Taxation finale de la société « La Coche SA » pour CHF 14'000.00.
- 46.434.02 Perception de taxation unique de raccordement EC sur l'exercice 2018.
- 47.3147 Charge liée aux travaux du GFA pour la remise en ordre de l'escalier montant au dégrilleur. Subvention cantonale perçue sur le compte 47.451.
- 470.3147.1 Part de la commune aux travaux prioritaires de la correction fluviale ECF Eau froide. Ce montant correspond aux acomptes facturés durant l'exercice.
- 61.351.1 Compte relatif au solde dû pour la participation à la réforme policière selon décompte final de l'année précédente (2017).
- 61.3528 Charges liées aux frais d'assistance de police sollicitée auprès de la commune voisine de Villeneuve, ainsi qu'au mandant complémentaire donné à une société de surveillance et de sécurité afin de répondre aux attentes sécuritaires lors de manifestations.
- 61.3901 Ce montant représente les heures d'huissier et de travaux de notification ordonné par l'office des poursuites pour notre commune. En lien avec les recettes du compte 61.4362.
- 61.437 Revenu des amendes d'ordres ou des sentences municipales notifiées durant l'exercice 2018.
- 66.3651 Subvention communale en faveur du constructeur de la Résidence du midi pour l'acquisition de place d'abris PC. En lien avec le compte 66.480.
- 710.4512 Retour d'un solde en faveur de la commune en lien avec l'agence d'assurance sociale AAS.
- 712.3650 Charge liée aux sacs taxés blancs offerts aux habitants remplissant les conditions d'octrois dictées par le règlement communal.
- 72.35158 Solde participatif de la commune à la facture sociale, selon décompte finale de 2017.
- 73.3654.7 Participation à l'accueil de jours des enfants «(FAJE) pour une contribution sociale hauteur de CHF 5.00 par habitant (Base avec 1'650 hab.)
- 73.4512 Solde correctif de notre participation aux frais de l'ARASAPE pour l'exercice 2017.
- RAS = Régionalisation de l'Action Sociale  
AAS = Agence d'Assurances Sociales  
AJE = Réseau d'Accueil de Jour Enfant / Chablais
- 811.311 Achat de nouveaux compteurs d'eau potable (avec antenne de relevé à distance), en phasage et selon besoins du service des eaux.

- 811.3901 Charge liée aux prestations du fontainier en faveur de la Commune de Rennaz. En lien avec le compte de revenu 811.4359.
- 811.434 Perception de la taxe unique de raccordement au service des eaux.
- 811.435 Produits de la vente d'eau aux abonnés de la commune. Le revenu budgété est erroné.
- 812.312.1+2 Détail et ventilation des charges participatives de notre commune à l'association intercommunale d'EPUDEHL. Chaque rubrique est clairement libellée pour en favoriser la lecture.
- 812.322 Fin de l'ancien emprunt et reconduction d'un nouveau prêt à taux négatif. En lien avec le compte 812.422.
- 812.332 Amortissement supplémentaire relative à un nettoyage d'une charge au bilan concernant les travaux d'avant-projet du préavis 03.2003.
- 812.3903 Imputation interne des services industriels, en faveur du ménage communal.
- 81.4351.3 Part des charges et prestations facturées à EPUDEHL dans le cadre du mandat de gestion intercommunale que Roche et Villeneuve ont passé avec cette structure.
- 812.436 Remboursement d'une prime suite à la mise à jour d'un contrat avec une compagnie d'assurance.

### 3. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les conclusions suivantes :

#### Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N° 43/2019 de la Municipalité au Conseil communal relatif à la gestion et aux comptes 2018 ;
- Ouï** le rapport de la commission de gestion ;
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;
- Décide**
1. **D'approuver le présent rapport de gestion 2018 ;**
  2. **D'accepter les comptes communaux pour l'exercice 2018, tels que présentés, avec des charges pour un montant de CHF 8'707'937.69 et des revenus pour un montant de CHF 8'705'807.71,**
  3. **De valider l'excédent de charges 2018 de CHF 2'129.98,**
  4. **D'absorber l'excédent de charges à Capital au Bilan, passant de CHF 939'301.60 à CHF 937'171.62 (Solde à nouveau),**
  5. **D'approuver la gestion relative à l'exercice 2018 et d'en donner décharge à la Municipalité.**

Adopté en séance de Municipalité le 14 mai 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic La Secrétaire Municipale





Ch. Lanz R. Duronio

**Municipal délégué :** Municipalité *in corpore*

**Annexes :** Rapport de la fiduciaire  
Comptes par ordre administratif  
Liste des investissements du patrimoine administratif et financier  
Bilans comparés